

EXTRAIT DU COMPTE RENDU DE LA REUNION DU CONSEIL MUNICIPAL DU 6 JUILLET 2016
(le compte rendu complet peut être consulté en mairie)

Présents : Sylvie MALESTROIT - Paulette GICQUEL - Philippe BIDAN – Martine VALLEE - Gwénaëlle PESTEL - Hervé LE DOUCEN - Lynda LE PORS - Armand BIDAN - André LE TINNIER – Stéphanie LE BARS

Absents excusés : Stéphane FOUCAULT – pouvoir à Martine VALLEE
Michel HAMON - pouvoir à Philippe BIDAN
Benoît JAN - pouvoir à Paulette GICQUEL
Réjane COEURET - pouvoir à Gwénaëlle PESTEL
Angélique ROUTIER - pouvoir à Gilbert TACHON
Patricia CHOUPEAUX - pouvoir à Stéphanie LE BARS

Absents : Robert JAMBIN - Gilbert TACHON - Guy ETIENNE

Secrétaire de séance : André LE TINNIER

Les comptes rendus des réunions du 11 mai et du 29 juin 2016 sont approuvés à l'unanimité.

ELECTION DES DELEGUES

Le Conseil Municipal élit, à l'unanimité, des délégués suivants :

SYNDICAT D'AEP de LA MOTTE – TREVE

- Sylvie MALESTROIT
- Paulette GICQUEL
- Benoît JAN
- André LE TINNIER

CCAS

- Sylvie MALESTROIT
- Paulette GICQUEL
- Martine VALLEE
- Réjane COEURET
- Lynda LE PORS
- Patricia CHOUPEAUX
- Stéphanie LE BARS
- Philippe BIDAN (*)
- Gwénaëlle PESTEL (*)

(*) – ne siègeront qu'en cas de démission d'un des 7 autres membres

CAISSE DES ECOLES

- Sylvie MALESTROIT
- Gwénaëlle PESTEL
- Benoît JAN
- Patricia CHOUPEAUX
- Stéphanie LE BARS

SYNDICAT DEPARTEMENTAL D'ENERGIE

Titulaire : Sylvie MALESTROIT

Suppléant : Philippe BIDAN

COMICE AGRICOLE

- Philippe BIDAN
- Gwénaëlle PESTEL
- Patricia CHOUPEAUX

REVISION DES LISTES ELECTORALES

- Sylvie MALESTROIT
- Martine VALLEE
- Benoît JAN
- Armand BIDAN
- Patricia CHOUPEAUX

PAYS CENTRE BRETAGNE

- Paulette GICQUEL

CNAS

- Lynda LE PORS

CORRESPONDANT SECURITE

- André LE TINNIER

CORRESPONDANT DEFENSE

- André LE TINNIER

DESIGNATION DES MEMBRES DES COMMISSIONS

Le Conseil Municipal désigne, à l'unanimité, les membres des commissions suivantes :

FINANCES - PERSONNEL

- Sylvie MALESTROIT
- Philippe BIDAN
- Paulette GICQUEL
- Martine VALLEE
- Gwénaelle PESTEL
- Gilbert TACHON
- Benoît JAN
- Stéphane FOUCAULT
- Armand BIDAN
- Patricia CHOUPEAUX
- Stéphanie LE BARS

ENFANCE – JEUNESSE

- Sylvie MALESTROIT
- Paulette GICQUEL
- Gwénaelle PESTEL
- Hervé LE DOUCEN
- Lynda LE PORS
- Patricia CHOUPEAUX
- Stéphanie LE BARS

BATIMENTS – TRAVAUX COMMUNAUX

- Sylvie MALESTROIT
- Philippe BIDAN
- Stéphane FOUCAULT
- Gwénaelle PESTEL
- Gilbert TACHON
- Michel HAMON
- Lynda LE PORS
- Armand BIDAN
- André LE TINNIER

VOIRIE – RESEAUX – AFFAIRES AGRICOLES – MATERIEL – URBANISME – ENVIRONNEMENT

- Sylvie MALESTROIT
- Paulette GICQUEL
- Philippe BIDAN
- Stéphane FOUCAULT
- Gilbert TACHON
- Michel HAMON
- Lynda LE PORS
- Armand BIDAN
- André LE TINNIER
- Patricia CHOUPEAUX

SPORTS – COMMUNICATION

- Sylvie MALESTROIT
- Martine VALLEE
- Hervé LE DOUCEN
- Michel HAMON
- Benoît JAN
- Armand BIDAN
- André LE TINNIER

CULTURE

- Sylvie MALESTROIT
- Paulette GICQUEL
- Gwénaelle PESTEL
- Michel HAMON
- Benoît JAN
- Hervé LE DOUCEN
- Réjane COEURET
- André LE TINNIER

APPEL D'OFFRES

Voirie – réseaux

Présidente : Sylvie MALESTROIT

Titulaires :

Philippe BIDAN

Benoît JAN

Armand BIDAN

Suppléants :

Stéphane FOUCAULT

Hervé LE DOUCEN

André LE TINNIER

Bâtiments

Présidente : Sylvie MALESTROIT

Titulaires :

Philippe BIDAN

Stéphane FOUCAULT

Armand BIDAN

Suppléants :

Gwénaelle PESTEL

Hervé LE DOUCEN

André LE TINNIER

COMMISSIONS CIDERAL :

<i>Commissions</i>	<i>Titulaires</i>	<i>Suppléants</i>
Finances	Benoît JAN	Stéphane FOUCAULT
Economique	Lynda LE PORS	Hervé LE DOUCEN
Assainissement	Philippe BIDAN	Armand BIDAN
Agriculture / environnement	Paulette GICQUEL	Philippe BIDAN
Ordures ménagères	Paulette GICQUEL	Gwénaelle PESTEL
Habitat / Urbanisme	Lynda LE PORS	Stéphane FOUCAULT
Communication	Hervé LE DOUCEN	Michel HAMON
Sports	Hervé LE DOUCEN	Benoît JAN
Culture	Paulette GICQUEL	André LE TINNIER
Tourisme	André LE TINNIER	Michel HAMON
Vie sociale	Martine VALLEE	Patricia CHOUPEAUX

LA COMMISSION COMMUNALE DES IMPOTS DIRECTS est inchangée

LOTISSEMENT LE CLOS DU BOIS

Résultat de la consultation pour les travaux de viabilisation

Le Conseil Municipal, à l'unanimité, valide l'attribution des travaux de viabilisation à :

- lot 1 : SPTP pour un montant HT de 38 047.50 € (45 657.00 € TTC)
- lot 2 – SEEG pour un montant HT de 48 058.00 € (57 669.60 € TTC)

Travaux de basse tension et d'éclairage public

Le Conseil Municipal valide les travaux de basse tension et d'éclairage public suivants :

Prestations	Montant des travaux HT	Financement par la commune	
Réseau électrique	24 100 €	50 %	12 050 €
Eclairage public			
1 ^{ère} phase	2 900 €	60 %	1 740 €
2 ^{ème} phase	16 300 €		9 780 €

TRAVAUX D'EFFACEMENT DES RESEAUX A BEAULIEU

Réseau éclairage public

Le Conseil Municipal, à l'unanimité, approuve le projet d'éclairage public au lieu-dit « Beaulieu » présenté par le Syndicat Départemental d'Energie des Côtes d'Armor, pour un montant estimatif de 1 200 €. La participation de la commune est de 60 % du cout HT de l'opération, soit 720 €.

Réseau téléphonique

Le Conseil Municipal à l'unanimité, confie la fourniture et la pose du génie civil du réseau de communication électronique au lieu-dit « Beaulieu » pour un montant estimatif de 5 100 € TTC.

SCHEMA DEPARTEMENTAL DE COOPERATION INTERCOMMUNALE

Le Conseil Municipal émet un avis favorable au projet d'arrêté de Monsieur LE PREFET des COTES D'ARMOR le 26 avril 2016 portant le périmètre de la communauté de communes issues de la fusion de la Cidéral, de la Communauté de Communes Hardouiniais-Mené avec extension aux communes de Le Mené et Mûr-de-Bretagne.

Les communes concernées sont : Allineuc ; Caurel ; Coëtlogon ; Corlay ; Gausson ; Gomené ; Grace-Uzel ; Hémonstoir ; Illifaut ; La Chèze ; La Motte ; Langast, La Prénessaye ; Laurenan ; Le Cambout ; Le Haut-Corlay ; Le Mené ; Le Quillio ; Les Moulins ; Loscouët-sur-Meu ; Loudéac ; Merdrignac, Merléac ; Mérillac ; Mûr-de-Bretagne ; Plouguenast ; Plumieux ; Plussulien ; Saint-Barnabé ; Saint-Caradec ; Saint-Etienne-du-Gué-de-l'Isle ; Saint-Gilles-Vieux-Marché ; Saint-Guen ; Saint-Hervé ; Saint-Launeuc ; Saint-Martin-des-Prés ; Saint-Maudan ; Saint-Mayeux ; Saint-Thélo ; Saint-Vran ; Trémoré ; Trévé et Uzel.

BILAN FINANCIER CAP SPORTS

Le Conseil Municipal prend connaissance des dépenses et des recettes liées aux activités organisées dans le cadre de CAP SPORTS VACANCES entre les communes de LA MOTTE et PLOUGUENAST au cours de l'année 2015, arrêtées à 9 850.10 €.

Le financement de ces activités est assuré par :

▪ Participants La Motte	1 362.50 €
▪ Participants Plouguenast	1 045.00 €
▪ Conseil Départemental	2 476.00 €
▪ Mairie de Plouguenast	2 439.70 €
▪ Mairie de La Motte	2 526.90 €

ACQUISITION DE MATERIEL

Le Conseil Municipal valide l'acquisition d'une armoire métallique à rideaux pour l'école publique chez Loudéac Bureautique au prix TTC de 404.40 € TTC.

COLLECTE DES ORDURES MENAGERES

Le Conseil Municipal prend connaissance des propositions de tarification de la redevance des ordures ménagères en 2017 en fonction du mode de collecte retenu par les communes (collecte individuelle ou collective).

Le Conseil Municipal, après en avoir délibéré, considérant la forte évolution de la redevance en cas de maintien de la collecte individuelle en agglomération, décide d'opter pour la mise en place de conteneurs collectifs tant pour les ordures ménagères que pour le tri sélectif.

QUESTIONS DIVERSES

Demande de financement d'infrastructure auprès de la Fédération Française de Football

Par courrier du 21 juin, le district nous informe que les dossiers de demande de financement (espace de convivialité et bancs de touche) ont été ajournés par manque de crédits disponibles.

La commune pourra représenter le dossier de son choix lors de la commission fédérale d'octobre prochain.

Le Conseil Municipal décide de représenter la demande de financement d'un espace de convivialité.

Prochaine réunion du Conseil Municipal : mercredi 14 septembre 2016 à 20 h 30.